

Association « *Bien vivre à La Rochette* »
association loi de 1901
siège social : Mairie de Fontcouverte
tél. 06-22-89-38-60



à l'attention de Monsieur le Maire,
et du Conseil Municipal de Fontcouverte.

Pour l'Association « Bien vivre à La Rochette »
le Président, Pierre LAURENT
à

La Rochette le 3 août 2011

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Qu'il soit historique, religieux, rural ou touristique, notre patrimoine révèle l'histoire des hommes, des femmes et des événements qui ont façonné au cours du temps le village de Fontcouverte, de ses hameaux et bien sûr de La Toussuire.

Depuis 1990, l'un des objectifs fixé par l'Association « Bien vivre à la Rochette » concernant la sauvegarde du patrimoine du hameau reste inchangé.

En début de cette année, l'Association a été confortée par le discours à l'occasion des vœux pour 2011, discours dans lequel monsieur le Maire rappelait les projets de la Municipalité, notamment la réfection de la chapelle de La Rochette.

Des gros chantiers en perspective

Jeudi dernier, Bernard Anselme avait convié la population à l'ECJ de la Mairie afin de présenter ses vœux. Avant de se pencher sur l'avenir, le maire de Fontcouverte revenait sur les chantiers réalisés depuis le début de son mandat. Il soulignait : « Il y a un fil rouge, à savoir l'entretien des réseaux et l'assainissement des hameaux, financé par le SDEP. » À l'automne 2008, les réseaux électriques étaient mis en souterrain à la Martinette, au Crêt et à la Lise, qui étaient aussi tous raccordés au réseau d'eau usée. En 2010, c'était au tour du Villard et des Adrets. Les mêmes travaux sont prévus aux hameaux du Stot et de Pierre Blin. Pour améliorer le travail des employés communaux au quotidien, la mairie a par ailleurs acheté du matériel : une batteuse pour

l'été, un tracteur utilisé pour le déneigement et le salage des allées et une frappe à neige. Bernard Anselme concluait ses propos : « En 2011, la commune essaiera de poursuivre au mieux ses projets. » À terme, la station de La Toussuire va elle connaître un « vent de fraîcheur ». Le maire annonçait : « Nous allons devoir prévoir de gros investissements pour la reconstruction du bâtiment de l'office de tourisme, avec un accès pour les personnes à mobilité réduite. » La rénovation de la mairie est également à l'ordre du jour, les projets d'architectes devant être examinés, ce mois-ci. « Nous allons aussi lancer une étude pour la création d'une nouvelle garderie et d'un club enfants », expliquait le premier magistrat. Et ce n'est pas tout ! La Toussuire projette également



Bernard Anselme, maire de Fontcouverte-La Toussuire.

de se doter d'un centre aquatique et d'une salle multisports. Bernard Anselme concluait : « Tout autre projet nous sommes en train d'envisager la réfection des chapelles des Villards et de la Rochette. » Les projets ne manquent pas !
Maguelite Juillard

Certes les derniers travaux déjà été réalisés par la Mairie dans cette chapelle comme l'obturation du trou ainsi que le renfort des principales fissures de la voûte, permettent maintenant d'accéder en sécurité dans le bâtiment.



Il y a deux ans, Monsieur le Maire présent à notre Assemblée Générale, précisait que pour réaffirmer le rôle d'appui et de soutien au projet de restauration du bâtiment par la Municipalité, il fallait que les habitants du hameau de La Rochette se mobilisent par des actions concrètes de travaux collectifs. Cela a été fait puisque qu'une dizaine de personnes de l'association ont :

- démonté, nettoyé, lasuré, vitré et remonté toutes les fenêtres de la chapelle,
- qu'un fenêtron a été refait à l'identique,

- que le parquet très abîmé a été démonté,
- que les boiseries des murs qui entretenaient une forte humidité ont été enlevées,
- que les lieux ont été nettoyés et dégagés afin de permettre l'accès à des entreprises pour les prochains travaux.



Il nous a alors été demandé d'attendre que l'humidité des murs se résorbe afin de pouvoir faire les enduits plâtre sur les murs et remettre un parquet.

Après deux ans de bonne ventilation l'intérieur de la chapelle est semble-t-il suffisamment sain pour que les travaux prévus par la municipalité reprennent, à savoir :

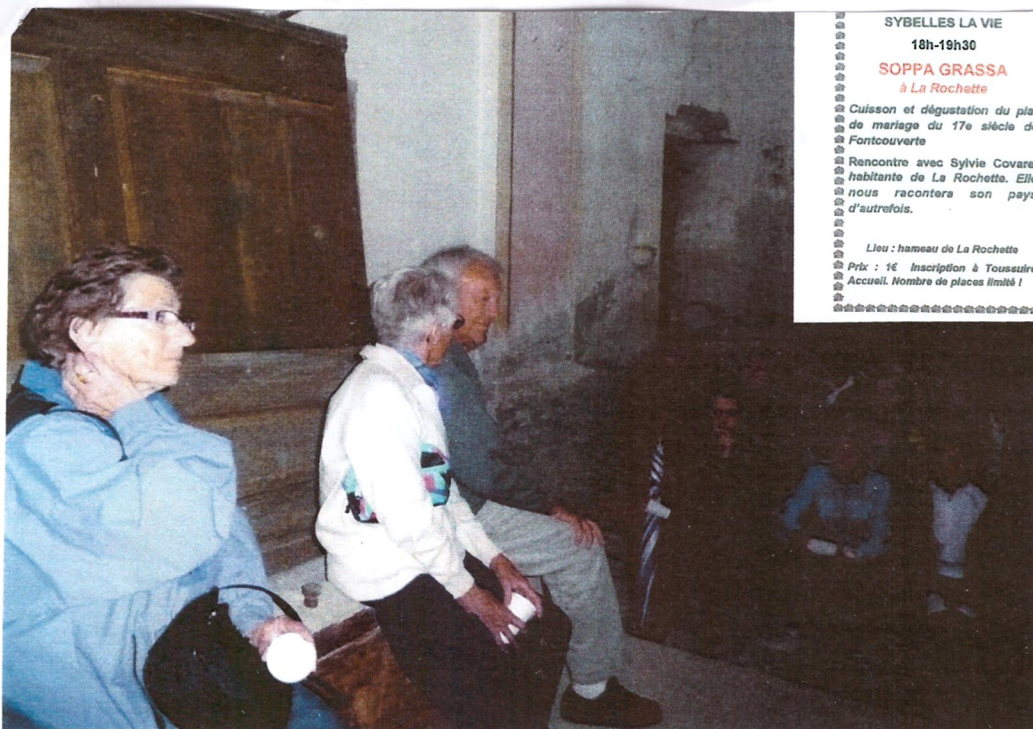
- la réalisation du drain extérieur, puis la réfection des murs intérieurs, et enfin la pose d'un nouveau parquet.

Le bâtiment serait alors disponible pour être aménagé en coopération avec l'Association, selon les objectifs culturels et de convivialité qu'elle s'est fixée, et qui pourraient être complémentaires aux orientations prises dans le programme d'animation de l'Office du Tourisme de la Toussuire.

De notre côté, pour montrer aux membres de l'Association que le plan d'action pour la chapelle avance, nous envisageons de faire repeindre les tôles rouillées du clocher, et prenons pour cela les contacts nécessaires.

Je me permets de signaler que la chapelle a déjà été utilisée par temps de pluie par l'Office du Tourisme pour mettre les touristes à l'abri lors d'une *causerie* sur le thème de « la vie dans les montagnes et dans les hameaux autrefois », mais aussi par l'Association « Bien vivre à La Rochette » l'an passé lors de son *Assemblée Générale* et pour l'*apéritif amical traditionnel*, toujours en raison du mauvais temps.





Je reviens donc vers vous, au nom des membres de l'Association, pour vous demander de nous préciser à quelle date les travaux cités plus hauts que vous envisagiez et qui ont certainement été programmés, vont effectivement commencer afin que cette belle chapelle de la Rochette constitue pour les habitants et les nombreux touristes, une vision concrète de la dynamique associative locale et un nouveau lieu communal de rencontre et d'échange.

Nous restons à votre disposition pour tout contact décisionnel à prendre et vous assurons des meilleures salutations de chacun des membres actifs et bienfaiteurs de l'Association.

Le Président, Pierre LAURENT,
pour les membres du Bureau.